

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 1<sup>e</sup> mars 2024

# Biodiversité et transition agroécologique : l'OFB et INRAE signent un nouvel accord-cadre

En présence de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE, et Olivier Thibault, directeur général de l'Office français de la biodiversité (OFB), ont signé au Salon international de l'agriculture un nouvel accord-cadre témoignant de la volonté des deux établissements d'unir leurs compétences et expertises en appui aux politiques publiques, et au plus près des problématiques des acteurs des territoires.

Déjà engagées conjointement suite à la signature en 2020 d'un premier accord-cadre, les priorités de travail s'articulent désormais autour de 4 thèmes stratégiques majeurs, couvrant la préservation des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques, la biodiversité terrestre, la transition agroécologique et les approches intégrées pour une transition écologique à l'échelle des territoires.

L'OFB, en tant qu'acteur majeur de la préservation de la biodiversité en France, et INRAE, leader mondial de la recherche dans les domaines de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, unissent leurs forces pour relever les défis posés par le dérèglement climatique et les pressions anthropiques sur les écosystèmes.

Déjà engagées ensemble depuis 2020, les équipes des deux partenaires partagent de nombreux travaux de recherche et collaborent au sein de 2 pôles de recherche et développement communs, l'un sur la gestion des migrateurs amphihalins (MIAME), l'autre sur les écosystèmes lacustres (ECLA). Ils se retrouvent aussi au sein d'autres structures telles que le GIS Sol (Groupement d'intérêt scientifique) ou la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB).

L'agence de programmes « Agriculture et alimentation durables, forêt et ressources naturelles associées », dont INRAE a la charge, a pour mission de connaître et coordonner l'ensemble des forces de recherche nationales sur les thématiques de son périmètre, de construire des priorités de recherche sur des enjeux clés de société et de participer à établir une vision stratégique nationale sur ces sujets. Le partenariat renouvelé d'INRAE avec l'OFB s'inscrit dans cette dynamique, avec l'ambition commune de valoriser, diffuser les connaissances et résultats qu'ils produisent le plus largement possible, au profit des acteurs publics et, au-delà, de l'ensemble de la société.

Cet accord-cadre élargi 2024-2029 s'articule autour de 4 thèmes stratégiques :

- **Préservation des ressources en eau et des écosystèmes aquatiques** : en mettant notamment l'accent sur la biodiversité dans un contexte de pressions multiples, la restauration écologique et les effets des pollutions sur la biodiversité.
- **Préservation et reconquête de la biodiversité terrestre** : en se concentrant sur la restauration écologique, les sols, les interactions entre la faune et la gestion des habitats, ainsi que la santé de la faune dans le contexte One Health.

- **Agricultures et biodiversité dans la dynamique de la transition agroécologique** : en évaluant les pratiques favorables à la biodiversité, en mobilisant les acteurs de la chaîne de valeur agricole et en promouvant les paysages agricoles favorables à la biodiversité.
- **Approches intégrées dans les territoires pour une transition écologique** : en développant des scénarios de transition, proposant des outils et politiques territoriales adaptées et en favorisant, parmi d'autres leviers, les solutions fondées sur la nature.

« Le partenariat entre les chercheurs et les opérateurs est une chance pour optimiser notre connaissance collective des sujets liés aux écosystèmes aquatiques et terrestres et leur biodiversité. Agir en pleine conscience des enjeux pour les sujets que l'on traite est un impératif, cela permet de prendre en compte l'intégralité des données, des acteurs, des situations. Je salue cet accord qui sera une base solide et concrète de notre engagement collectif en matière de transition agroécologique. » Christophe Béchu

#### Contacts presse :

Service de presse INRAE : 01 42 75 91 86 – [presse@inrae.fr](mailto:presse@inrae.fr)

Service de presse OFB : Florence Barreto / 06 98 61 74 85 – Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

[presse@ofb.gouv.fr](mailto:presse@ofb.gouv.fr) - [ofb@rumeurpublique.fr](mailto:ofb@rumeurpublique.fr)

---

**INRAE**, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation. L'institut rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 272 unités de recherche, de service et d'expérimentation implantées dans 18 centres sur toute la France.

Institut de recherche finalisée, il se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux.

Face à l'augmentation de la population et au défi de la sécurité alimentaire, au dérèglement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut a un rôle majeur pour construire des solutions et accompagner la nécessaire accélération des transitions agricoles, alimentaires et environnementales.

## la science pour la vie, l'humain, la terre

Rejoignez-nous sur :



[www.inrae/presse](http://www.inrae/presse)

Établissement public de l'État créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)